



Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale

Dimanche 3 avril 2022 à l'Eglise de Gimel

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil, lecture des Principes constitutifs
2. Adoption du PV de l'assemblée paroissiale du 7 novembre 2021
3. Validation des nominations des ministres
4. Présentation des comptes 2021
5. Rapport de la commission de gestion
6. Adoption des comptes 2021
 - Ajout d'un point**
 - Dissolution des fonds de réserve
7. Election d'un membre de la commission de gestion
8. Rapport d'activité 2021
9. Information sur la vie de la Région et des CSC
10. Information du synode
11. Présentation de la plateforme en ligne
12. Divers et propositions individuelles

1. ACCUEIL

L'assemblée générale est ouverte à 11.00 dans l'Eglise de Gimel, sous la présidence de Maryline Haldi, laquelle souhaite la bienvenue, aux membres présents, à Madame Claude Busslinger (représentante de la région & du synode) ainsi qu'aux municipaux des communes : Luc Mouthon de Marchissy, Pierre Alain Kummer et Isabelle Rubin de Longirod, Philippe Rezzonico de Gimel.

Valentin et Laure Piaget sont excusés.

Un extrait des principes constitutifs est lu par Maryline Haldi.

2. ADOPTION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE PAROISSIALE DU 7.11.2021

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. VALIDATION DES NOMINATIONS DES MINISTRES

La validation des nominations de ministres doit avoir lieu lors des assemblées paroissiales de printemps. Emmanuel Maillard a été élu ministre de la paroisse. Il est temps de valider cette élection.

La question est : ***Validez-vous la nomination d'Emmanuel Maillard au poste de ministre dans la paroisse de Gimel-Longirod ?***

Votation par bulletin secret : 17 Oui sur 17 votes pour Emmanuel Maillard qui remercie l'assemblée.

4. PRESENTATION DES COMPTES 2021

Céline Tellenbach, trésorière, présente les comptes et nous annonce une bonne nouvelle puisque nous terminons l'exercice avec un bénéfice de CHF 4'999.49, dépassant le budget prévu :

Budget 2021 : perte de Fr. 11'000.00

Perte 2020 : Fr. 6'500.00

Ceci grâce à l'augmentation des dons et à la diminution de la cotisation à l'EERV.

Les chiffres suivants sont arrondis. Il s'agit des montants nets, ceux qui apparaissent dans les bilans et les comptes sont bruts.

Total des produits Fr. 47'800.00 dont Fr. 42'800.00 de dons et collectes. Tous les dons sont en hausse sauf l'appel des dons de fin d'année. A noter les dons des communes pour Fr. 1'950.00 et un don de la paroisse de St-Prex de Fr. 1'000.00

2 manifestations : la fête des récoltes « nouvelle version, devant l'Eglise » a rapporté Fr. 1'400.00 et le 1er troc à St-Oyens a rapporté Fr. 450.00.

Total des charges : 42'800.00

Contribution EERV et région : 24'000.00 = 56% des charges de la paroisse.

Charges de fonctionnement de la Paroisse : 17'600.00

Principales charges : 7'700.00 salaires / 2'600.00 leasing & entretien photocopieuse / 1'800.00 affranchissements / 3'000.00 imprimerie

A noter : parrainage + divers 1'300.00

Le capital de la paroisse, après imputation de la perte 2020, se monte à Fr. 43'428.47

Comptes en annexe.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Madame Nicole Dubois, donne lecture du rapport de la commission de gestion. Cette commission composée de Evelyne Munier et d'elle-même s'est réunie le 8.02.22 en présence de Céline Tellenbach, caissière.

Rapport en annexe.

Madame Dubois demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge à la caissière et de relever la commission de son mandat.

6. ADOPTION DES COMPTES

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, décharge est donnée à la caissière.

POINT AJOUTE : DISSOLUTION DE CERTAINS FONDS DE RESERVE

Céline Tellenbach, caissière, explique qu'après la dernière rencontre avec la commission de gestion, certains fonds qui figurent au passif du bilan semblent obsolètes. Le CP en a débattu et souhaite proposer des simplifications pour rendre le bilan + lisible.

Les fonds concernés sont

- Fonds de couture Fr. 503.10
- Fonds « projet paroissial » Fr. 9'572.25
- Provision Projet « tout savoir sur la paroisse » Fr. 1'435.75

Florian Bille conseille à l'assemblée de traiter ce sujet maintenant.

Question 1 : Souhaitez-vous que la commission de gestion se penche sur ce sujet, fasse un rapport afin que les propositions du CP soient votées lors de la prochaine AP ?

La réponse est NON à l'unanimité.

Question 2 : Acceptez la dissolution des 3 fonds susmentionnés ? La réponse est OUI à l'unanimité.

Question 2a : Acceptez-vous que le « Fonds de couture » soit dissous, et comptabilisé sur le café solidaire : OUI à l'unanimité.

Question 2b : Acceptez-vous que le fonds « Projet paroissial » soit dissous et versé dans le capital : 9 OUI – 1 contre – 0 abstention.

Question 2c : Acceptez-vous que le fonds « Tout savoir sur la Paroisse » soit dissous est versé dans le capital : OUI à l'unanimité.

7. ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DE GESTION.

Nicole Dubois présente Madame Sylvette Rezzonico qui est élue par des applaudissements nourris et remerciée chaleureusement.

8. RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Simon Noble, Président du Conseil paroissial, résume les activités en 2021.

2021 une année particulière, c'était l'année de passation de Jean Claude Landry au nouveau Président, année où le conseil paroissial devait se mettre en place et s'organiser. Pendant longtemps Jean Claude Landry faisait tout, mais le contexte actuel a changé. On gère par petit groupe les projets, ce qui amène de l'efficacité. Régulièrement on fait un focus général pour chaque projet.

Un renforcement de l'effectif du Conseil sera discuté lors d'une prochaine séance.

La fête des récoltes plus ouverte sur l'extérieur a amené des gens de passage. On pense dans le futur changer le concept : comment, quoi, tournus des villages.

On chante depuis 18 mois, à l'atelier gospel. Un concert a eu lieu au Noël à Essertines-sur-Rolle. Là aussi c'est une ouverture sur l'extérieur, le chœur est composé de paroissiens et de personnes venant de l'extérieur de la paroisse. D'autres concerts sont prévus.

Le café solidaire à force de persévérance fonctionne bien. C'est un lieu de contact ouvert à tous et qui trouve tout son sens.

La brasserie : la mise à l'enquête a été abandonnée étant donné les nombreuses contraintes administratives et exigences nécessaires pour permettre la mise aux normes du local existant. La loi autorise 800 litres, ce qui suffit largement, on est aux essais des brassins et aussi à la recherche de nouveaux locaux.

Après le départ de Anouk, secrétaire, le poste de secrétaire paroissiale a été repris par Catherine Martin.

Monsieur Gerber a repris la responsabilité du site informatique.

5 conférences ont été données au Petit Bochet, une association créée en mai 2021. Cette association a pour but de promouvoir des activités artistiques & sociales.

L'idée est « de travailler sur une transition intérieure pour l'appliquer à l'extérieur »

9. INFORMATION SUR LA VIE DE LA REGION ET DES CSC

Madame Claude Busslinger nous apporte des informations de la région au sujet de

- La célébration œcuménique du Jeune Fédéral qui a lieu tous les trois ans.
- L'Oratorio reporté de 2020 à 2021.

Ces deux cultes étaient pensés comme événement régional. Il est essentiel de rappeler la décision de l'AR de 2014, à savoir de faire en sorte qu'un culte ou un événement régional réunisse les paroisses et lieux d'Eglise. Le culte du jeune fédéral n'a malheureusement pas attiré beaucoup de monde. L'Oratorio du 2^{ème} dimanche de l'Avent a été un succès.

Monsieur Paccaud rappelle des éléments importants :

Pour que les activités culturelles de notre région puissent être soutenues, il est intéressant de faire partie de l'association dont la cotisation annuelle modeste de Fr. 40.00 permet d'entretenir la flamme.

Si le CR entre en matière, le prochain événement chanté en région sera le VENDREDI SAINT 15 AVRIL 2024.

10. INFORMATION DU SYNODE

Le synode s'est réuni en session extraordinaire les 25 et 26 mars à Tolochenaz.

- Informatique
 - Le budget de 300'000.00 prévu pour l'informatique de l'Eglise a été refusé.
 - La mutation de tous les collaborateurs payés par l'Eglise (215 personnes) sur Microsoft a été refusée.
 - Le projet de fichier des paroissiens a été refusé.
- Création d'un groupe de travail pour réfléchir à la pertinence de certaines structures. Un rapport devra être rendu au 31 août.
- Concernant le mariage pour tous, faut-il garder la même liturgie pour tous les couples ou adapter la liturgie pour les couples de même sexe ?

Election du trésorier du conseil synodal : Monsieur Christian Daenzer, quincailler à Château d'Oex.

11. PRESENTATION DE LA PLATEFORME EN LIGNE

Simon Noble informe que la plateforme en ligne fonctionne depuis plusieurs mois. Tous les documents utiles sont disponibles en ligne. Cela constitue un outil précieux permettant de gagner en efficacité.

12. DIVERS & PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune question ni proposition.

Maryline Haldi lève l'assemblée à 12.15. Un apéritif est proposé

La Présidente
Maryline Haldi

La secrétaire
Annick Rubin